

Environnement

Montpellier, le 23 juin 2025

De nouveaux projets pour porter haut les ambitions du Géoparc Terres d'Hérault et les richesses de notre territoire

Lors de la session de l'Assemblée départementale du lundi 23 juin, les élus départementaux ont adopté deux projets en lien avec le Géoparc Terres d'Hérault, candidat à l'UNESCO.

Des livrets de médiation pour découvrir les trésors qu'offrent les 9 Géorandos

Après l'élaboration de quatre livrets de médiation par 15 étudiants en 2^e année du Master MediACCES (Médiation Scientifique) de l'Université de Montpellier, la convention de partenariat se poursuit avec la création de cinq nouveaux supports.

Les conseillers départementaux ont adopté le principe de renouvellement du partenariat avec l'Université de Montpellier. Il se traduit concrètement par un projet de mise en avant des patrimoines géologiques, naturels et historiques visibles depuis les [neuf randonnées du Géoparc Terres d'Hérault](#). L'Université de Montpellier est également Géopartenaire. La première année du partenariat a favorisé la création de quatre livrets de découverte des Géorandos du Pic de Vissou, du Castellas de Montpeyroux, des Fenestrettes et du Cirque de Mourèze.

Alors que ces quatre premiers livrets seront disponibles très prochainement, l'Assemblée départementale vient donc d'adopter [la poursuite du projet, avec la réalisation des mêmes supports pédagogiques](#) sur les cinq autres Géorandos, livrés en 2026 : Les Sotchs de Sorbs, Le Céressou, Le Cayroux, Le Devois et les Gorges de Colombières.

Service presse Département Hérault

Laura ROLAND 04 67 67 67 04 – 07 89 05 05 44

Eléonore AVENET 04 67 67 67 23 – 07 70 00 69 38

presse@herault.fr

Une structure pour mutualiser deux démarches remarquables du territoire héraultais

La création d'un EPA vient d'être actée dans le but de mutualiser les démarches et labels du Géoparc et Grand Site de France Salagou – Cirque de Mourèze.

Depuis les années 2000, le Département mène une [politique ambitieuse de valorisation des sites remarquables de son territoire](#). Cette volonté s'est récemment illustrée avec, notamment, le portage de la démarche du Géoparc Terres d'Hérault. Actuellement, l'Hérault est d'ailleurs le premier département de France, avec le plus grand nombre de Grands Sites labélisés ou en opération de labélisation, aujourd'hui porté à 5.

Tout comme le Géoparc, le label Grand Site de France favorise l'émergence de projets de développement local. La mise en valeur des richesses paysagères et naturelles accessibles à tous est au centre de son intérêt. En ce sens, les conseillers départementaux ont donné un avis favorable sur le principe de [création d'un Établissement Public \(EPA\)](#), qui sera en charge des [démarches et labels Géoparc et Grand Site de France Salagou – Cirque de Mourèze](#). Cette mutualisation s'inscrit ainsi dans une volonté de mettre en synergie l'ensemble des projets portés par le Département en parfaite adéquation avec les initiatives locales qui font vivre le territoire. Dans l'idéal, cet EPA pourrait voir le jour au 1^{er} janvier 2026.